



**Le préfet de la Mvila Sylyac Marie Mvogo a rencontré les principaux protagonistes à la salle des actes de la mairie d'Ebolowa 1er ce mercredi 7 juin 2023.**

Une rencontre à laquelle prenait part les commerçants à l'origine du mouvement d'humeur contre **l'arrêté municipal** instituant les jours de fermeture de certains marchés pour cause de salubrité.

Rencontre initiée par le Préfet de la Mvila **Sylyac Marie Mvogo** suite à la descente dans la rue d'une foule compacte de commerçants vivement prêts à en découdre avec l'autorité municipal **le week-end dernier**.

Un arrêté, il faut le dire suivi par **l'ouverture de 02 nouveaux marchés** aménagés avec **une desserte, des toilettes publics et raccordés à l'électricité** pour permettre aux surplus de revendeurs et détaillants qui encombrant la chaussée de s'établir à l'espace marchands **d'Essinguii** ou du marché **d'Élat** apprêtés à cet effet.

Comme arguments brandis par les commerçants : **" L'arrêté de l'autorité municipale est illégal voir antisocial, une volonté manifeste du maire de la ville de chasser les commerçants et de les envoyer au chômage forcé "**.

De plus, cet espace n'était pas destiné à devenir le **marché central** porte parole des commerçants. **C'est spontanément qu'ils se sont installés à cet endroit. Les commerçants occupent des boutiques appartenant à des privés qui payaient régulièrement leurs taxes foncières** pendant qu'eux (les commerçants) payaient régulièrement les taxes communales.

Au niveau de **la direction départementale des Impôts de la Mvila**, l'impôt libérateur, la taxe foncière, et la taxe sur le revenu locatif qui constituait les impôts de droit commun étaient régulièrement reversés à la mairie de la ville selon une côte-part bien définie va préciser **Yves Ella** le responsable de ce service.

Ce à quoi le maire de la ville **Dr Daniel Edjo'o** va repréciser le bien fondé de son action suite logique des précédentes réunions avec **les responsables des commerçants, le moto-taximen et les régisseurs des marchés**. Des mesures allant dans le sens de désengorger la ville et à rendre fluide la circulation car l'occupation illégale de la voie publique est une restriction aux libertés individuelles va préciser l'autorité municipale.

Sur proposition du Préfet **Sylyac Marie Mvogo, un cadre de dialogue et de concertation** permanent va être institué pour dresser l'inventaire des places encore disponibles et les redistribuer aux demandeurs ensuite envoyer ceux qui ne trouveront pas d'espaces et occupent malheureusement la chaussée au marché **d'Essinguili** ou **d'Elat** nouvellement créés.

### **La Communauté Urbaine n'est pas l'adversaire des commerçants !**

C'est l'argument défendu par le maire de la ville **Dr Daniel Edjo'o** qui a fait un marketing de la nouvelle vision de la Communauté Urbaine d'Ebolowa en invitant les uns et les autres à s'arrimer à cette donne toutefois la mesure de la fermeture des marchés instituant des jours de propreté est levée pour apporter une plus value à l'acte municipal controversé.